

**Zeitschrift:** Arbido  
**Herausgeber:** Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek  
Information Schweiz  
**Band:** 16 (2001)  
**Heft:** 1  
  
**Rubrik:** Ausbildung = Formation

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## INFORMATIONEN- UND DOKUMENTATIONS-SPEZIALIST/IN FH DURCH NEUEN VERORDNUNGSENTWURF IN FRAGE GESTELLT

Das Eidgenössische Volkswirtschaftsdepartement hat die «Änderung der Verordnung über Aufbau und Führung von Fachhochschulen» in die Vernehmlassung geschickt. Die Vernehmlassungsfrist läuft am 28. Februar 2001 ab, die vorgeschlagenen Änderungen sollen rückwirkend auf den 1.1.2001 in Kraft gesetzt werden.

Zur Diskussion stehen unter anderem einige geschützte Titel, so auch der bisher noch vorgesehene «Informations- und Dokumentationspezialist/in FH». Er soll durch den Titel «Betriebsökonom/in FH» ersetzt werden. Ziel der Änderung ist es, die Zahl der geschütz-

ten Titel möglichst klein zu halten. Damit soll neben dem Anliegen von Transparenz und Klarheit auch der Wille zum Ausdruck gebracht werden, die Diplombildungen generalistisch zu halten, da Spezialisierungen oft nur während einer begrenzten Phase des Berufslebens von Bedeutung sind.

Zurzeit ist noch nicht klar, welche Auswirkungen diese Änderung auf die Ausgestaltung der Studiengänge haben wird. Das EVD behält sich jedoch vor, die Höhe der ausgerichteten Bundesbeiträge von einer minimalen Anzahl Studierender pro Studiengang abhängig zu machen.

Die Präsidenten von BBS, SVD und VSA haben sich in einer Stellungnahme klar für die Beibehaltung des Titels ausgesprochen. Weitere Vorstösse bei den zuständigen Behörden sind im Gang.

Die Mitglieder der drei Verbände werden in geeigneter Weise über den weiteren Verlauf dieser Angelegenheit informiert.

*Im Namen der Präsidenten  
BBS, SVD und VSA*

*Die Ausbildungsdelegierte  
Marianne Tschäppät*

## MISE EN QUESTION DES SPÉCIALISTES HES EN INFORMATION DOCUMENTAIRE PAR UN PROJET DE MODIFICATION D'ORDONNANCE

Le Département fédéral de l'Economie a envoyé la «modification de l'ordonnance de la loi sur les HES» en consultation. Le délai expirera le 28 février 2001, les modifications devant entrer en vigueur à partir du 01.01.2001.

Ces modifications concernent entre autres plusieurs titres protégés, notamment celui de «spécialiste HES en information documentaire». Ce titre devrait être remplacé par celui d'«économiste HES en entreprise». Le but de cette modification est de restreindre le nombre de titres protégés et d'exprimer,

outre la transparence et la clarté, la volonté de généraliser les spécialisations sanctionnées par un diplôme, puisque dans la vie active elles n'obtiendront de l'importance que pendant un laps de temps.

A l'heure actuelle, les conséquences sur les filières I+D ne sont pas encore connues. Le Département fédéral de l'Economie se réserve cependant le droit d'établir un rapport entre les subventions accordées par la Confédération et le nombre minimal d'étudiants par filière.

Les présidents de la BBS, de l'ASD et de l'AAS se sont prononcés clairement pour le maintien du titre. D'autres démarches auprès des autorités compétentes sont en cours.

Les membres des trois associations seront tenus au courant du déroulement de cette affaire.

*Au nom des présidents  
de la BBS, de l'ASD et de l'AAS*

*La déléguée à la formation  
Marianne Tschäppät*

## LESER/INNENBRIEFE COURRIER DES LECTEURS

*Arbido*, Büro Bulliard  
Daniel Leutenegger, CH-1792 Cordast

Fax: +41 (0)26 684 36 45  
E-Mail: [dlb@dreamteam.ch](mailto:dlb@dreamteam.ch)



# FORMATION CONTINUE DES PROFESSIONNELS DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION EN SUISSE ROMANDE

par Françoise Félicité-Nuoffer

Le rapport publié par l'OCDE<sup>1</sup> (Organisation de coopération et de développement économiques) en 1996, à la suite de la réunion des ministres de l'éducation des pays membres, y compris la Suisse, présente les éléments de stratégies globales en matière d'enseignement et de formation répondant aux besoins d'une société qui s'organise autour de l'information.

Dans ce contexte, la BBS a pris conscience de l'importance de «l'éducation à vie» pour les professionnels de l'information et de la documentation, c'est pourquoi elle a décidé de participer à un projet de «formation continue sur mesure» destiné avant tout à ses membres individuels.

Cette initiative, fondée sur la nécessité de concevoir une offre de formation re-

nouvelée périodiquement, pour les collaborateurs des bibliothèques et centres de documentation, devrait leur permettre d'accroître leurs capacités personnelles, de développer leurs compétences professionnelles, d'actualiser leurs connaissances, pour s'adapter aux besoins de la mondialisation. Elle répond également au sondage d'opinion réalisé dans le cadre de l'Assemblée générale du 24 septembre 1999 à Berne.

Au cours des années 2000-2001 – qu'il faut considérer comme une période de transition en matière de formation continue – la BBS a organisé des cours ponctuels couvrant les domaines de la communication, de la gestion et des nouvelles technologies, en attendant de pouvoir proposer à ses membres un véritable programme leur permettant de tis-

ser des liens entre «l'apprentissage à vie et le travail» pour faire évoluer les connaissances acquises antérieurement et les intégrer à leur environnement professionnel.

Pour préparer l'avenir, la BBS est entrée en relation avec les équipes de professionnels de la formation continue des Universités de Fribourg et Genève, de la Haute Ecole de Gestion (HEG) de Genève, Département information et documentation, afin de constituer un partenariat chargé d'élaborer un

- *Certificat de formation continue destiné aux diplômés des Ecoles de bibliothécaires de l'IES (Institut d'études sociales), de l'ESID (Ecole supérieure d'information documentaire), de l'ABS et de la BBS (Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses) ainsi qu'aux diplômés étrangers ayant des titres équivalents.*

Cette démarche, entreprise à l'automne 1999, fait également suite au «Message du Conseil fédéral du 25 novembre 1998»<sup>2</sup> et aux dispositions générales de l'Assemblée fédérale de la Confédération suisse du 8 octobre 1999<sup>3</sup> qui a voté les textes et les crédits nécessaires au soutien de la formation, de la recherche et de la technologie.

*Elle vise des objectifs précis, à savoir:*

- L'obtention d'une certification de formation continue de type universitaire.
- La valorisation de l'expérience professionnelle acquise et des connaissances mises à jour.

## AUSBILDUNGSDELEGATION I+D DÉLÉGATION À LA FORMATION I+D

In ARBIDO 12/2000 (Seiten 24/25) wurde über die neuen Strukturen der Ausbildungsdelegation berichtet. Hier die definitive Zusammensetzung:  
Dans ARBIDO 12/2000 (pages 24/25), nous avons informé sur les nouvelles structures de la Délégation à la formation. Voici sa composition définitive:

### Ausbildungsdelegierte:

Marianne Tschäppät  
**Vertreter des BBS:** Wolfram Neubauer, ETH-Bibliothek Zürich  
**Vertreter der SVD:** Urs Naegeli, KPMG, Zürich  
**Vertreter der VSA:** Jean-Daniel Zeller, Hôpital cantonal universitaire, Genève

### Déléguee à la formation:

Marianne Tschäppät  
**Représentant de l'AAS:** Jean-Daniel Zeller, Hôpital cantonal universitaire, Genève  
**Représentant de l'ASD:** Urs Naegeli, KPMG, Zürich  
**Représentant de la BBS:** Wolfram Neubauer, ETH-Bibliothek Zürich

### Kontakt:

Ausbildungsdelegation I+D  
 c/o Sekretariat BBS  
 Effingerstrasse 35  
 3008 Bern  
 Tél.: 031/382 49 65  
 Fax: 031/382 46 48  
 E-Mail: tschaepaet@bbs.ch

### Coordonnées:

Délégation à la formation I+D  
 c/o Secrétariat BBS  
 Effingerstrasse 35  
 3008 Berne  
 Tél.: 031/382 49 65  
 Fax: 031/382 46 48  
 E-mail: tschaepaet@bbs.ch

MT

<sup>1</sup> «Apprendre à tout âge»: Réunion du Comité de l'éducation au niveau ministériel, 16-17 janvier 1996. Paris: OCDE, 1996.

<sup>2</sup> FF 1999 271: Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de la technologie

<sup>3</sup> RS 41423: Loi fédérale sur l'aide aux universités et la coopération dans le domaine des hautes écoles.

- L'utilisation des ressources intégrées dans les centres spécialisés.
- La disponibilité d'enseignants de compétences européenne et suisse.
- La possibilité de suivre un programme de type modulaire, fortement évolutif, fondé sur un plan d'études élaboré par des professionnels.

#### Caractéristiques du projet

**Responsabilité:** Université de Genève – Université de Fribourg – HEG-Genève – Département Information et documentation – BBS – Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses.

**Calendrier:** Octobre 2001 à décembre 2002.

**Nombre d'heures:** 270 h. d'enseignement + environ 135 h. de travaux individuels, soit 405 h. de formation.

**Structure:** 9 modules de 30 h. environ chacun 15 h. de travail personnel par module.

**Certificat:** Titre officiel de l'Université de Genève.

**Information:** Plaquette de présentation: février 2001. Réception des inscriptions: avril - mai 2001.

**Nombre d'étudiants:** 20

#### Description des modules:

1. Collections
2. Recherche et Diffusion de l'information
3. Informatique et Service d'information documentaire
4. Archives
5. Gestion des ressources humaines
6. Administration et Aspects juridiques
7. Gestion de projet et Démarche qualité
8. Promotion des services
9. Orientation et Formation des usagers.

Pour ceux qui hésitent à se lancer, il faut rappeler que l'initiative de la BBS est conforme à la politique des gouverne-



## DIPLOMARBEITEN/ TRAVAUX DE DIPLÔME

Die folgenden Diplomarbeiten sind im Herbst 2000 angenommen worden:

**Bopp Tanja:** Neustrukturierung der Bibliothek des Naturmuseums des Kantons Thurgau und Integration in den Katalog der Thurgauischen Kantonsbibliothek

**Hildbrand Silvia:** Die Bibliotheken des Kollegiums «Spiritus Sanctus» in Brig: Konzept und Arbeitsbericht

**Lüscher Siegrist Ingrid:** Reorganisation der Abteilung Erziehungswissenschaften in der Mediothek des Bildungszentrums Zofingen: Einführung und Arbeitsbericht

**Pfammatter Daniela:** Die Bibliothekssituation im Oberwallis

**Weigand Eveline:** Führungen durch die Liechtensteinische Landesbibliothek: eine Anleitung für Bibliothekarinnen und Bibliothekare und leitende Begleitpersonen verschiedener Benutzergruppen

Les travaux de diplôme ci-dessous ont été acceptés en automne 2000:

**Delavy Françoise:** Réorganisation de la Bibliothèque du Lycée-Collège des Creuxsets et collaboration avec la Bibliothèque cantonale du Valais

**Eichenberger Joëlle:** Etude pour la mise en valeur et conception de l'informatisation des bibliothèques du Conservatoire cantonal de musique de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds/Le Locle

**El Khalifa-Thévenin Pascale:** Informatisation des bibliothèques du réseau ECOS

**Lapeyre Jolanta:** Elaboration d'un site web pour la Bibliothèque de l'Ecole supérieure d'enseignement infirmier (ESEI) de Lausanne

**Pralong Liliane:** Informatisation de la section des acquisitions à la Bibliothèque cantonale du Valais

**Prêtre-Montavon Christine:** Organisation et traitement du fonds de documentation ancienne de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds

**Rebetez Jean-Paul:** Réorganisation et restructuration du secteur géographie au Centre fribourgeois de documentation pédagogique

ments et des pouvoirs publics des pays de l'OCDE, dont la Suisse est membre. Le «Communiqué des ministres» du Comité de l'éducation de l'OCDE, dont il est fait mention ci-dessus, constitue un encouragement pour chaque personne ou institution concernée par la qualité des services professionnels.

Il n'est donc pas inutile d'en relever ici quelques lignes:

«Nous sommes tous convaincus de l'importance capitale de l'apprentissage durant toute la vie pour l'enrichissement de la vie personnelle, la croissance économique et le maintien de la cohésion sociale ... Les stratégies d'apprentissage à vie exigent l'adhésion sans réserve à des normes, des approches et des objectifs nouveaux, applicables à l'ensemble du système et adaptés à la culture et à la situation de chaque pays.»

#### contact:

Françoise Félicité-Nuoffer  
Membre du Comité BBS

7, rue Albert Gos  
1206 Genève

Tél.: 022/346 07 52

Fax: 022/346 14 53

E-mail: [nfelicite@bluemail.ch](mailto:nfelicite@bluemail.ch)

